



**HAL**  
open science

## Penser les coopérations territoriales à partir des PTCE

Laurent Fraisse, Francesca Petrella, Nadine Richez-Battesti

► **To cite this version:**

Laurent Fraisse, Francesca Petrella, Nadine Richez-Battesti. Penser les coopérations territoriales à partir des PTCE. Séminaire chercheurs-acteurs PTCE, Nov 2023, Paris, France. pp.9. hal-04477636

**HAL Id: hal-04477636**

**<https://hal.science/hal-04477636v1>**

Submitted on 26 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Penser les coopérations territoriales à partir des PTCE

Séminaire chercheurs-acteurs PTCE – 21 novembre 2023 - MSH Paris Nord <sup>1</sup>  
Organisé par Laurent Fraisse\*, Francesca Petrella\*\* et Nadine Richez-Battesti\*\*

\* LISE-Cnam/CNRS

\*\*Aix-Marseille Université, LEST-CNRS

### Synthèse

Le second séminaire du collectif chercheurs PTCE a donné lieu à un échange acteurs-chercheurs autour de trois enjeux. Le premier était de confronter les cadres théoriques mobilisés dans plusieurs disciplines pour **penser la coopération territoriale entre organisations**. Le second portait sur une meilleure **caractérisation des PTCE** par la mise en miroir avec d'autres modes de collaborations territoriales (clusters, tiers-lieux, living labs, etc.). Le troisième visait à engager un **débat sur l'institutionnalisation des coopérations territoriales** en croisant les regards.

### Penser les coopérations territoriales

Un des enseignements du séminaire organisé par le Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST) en octobre 2021 à Marseille a été que les théorisations de l'ESS sont faiblement mobilisées pour penser la coopération inter-organisationnelle dans les territoires. En effet, l'ESS définie comme un « mode d'entreprendre » (Loi Hamon de 2014) renvoie implicitement à une **prédominance de l'analyse organisationnelle et de l'échelle micro** pour appréhender les frontières des entreprises de l'ESS. Indépendamment de leurs différences, les conceptualisations de l'économie sociale, de l'entreprise sociale ou des organisations non lucratives se sont historiquement centrées sur l'élaboration d'une **série de critères**

---

<sup>1</sup> Ce séminaire a fait l'objet de financements du Pôle « *financement de l'Économie Sociale et Solidaire et Investissement à Impact* » (PESSII, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique) et de la *Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord* en 2023 dans le cadre de son appel à Projet « Mondialisation, innovation, régulation : Transitions écologiques ; Organisations, management et institutions ; Droits de propriété, marchés et biens communs ; Régulation, mondialisation, financiarisation ; Économie sociale et solidaire et développement local »

Il s'est inscrit dans le prolongement d'un premier séminaire organisé par le Lest en 2021 et soutenu par le PESSII (Voir synthèse, RECMA, N°363 (<http://www.recma.org/actualite/marseille-un-seminaire-sur-les-ptce-linitiative-dun-collectif-de-chercheurs.html>), et s'est appuyé sur des discussions engagées lors des deux ateliers sur les PTCE organisés dans le cadre du colloque du RIUESS d'Avignon en 2023.

**organisationnels** permettant de définir le périmètre d'une population d'organisations économiques spécifiques.

### **La coopération territoriale, une forme de coordination spécifique et/ou un mode de régulation de la transition écologique à l'échelle méso**

Comme le remarque Hugues Sibille, il y a un enjeu théorique pour l'ESS à ne plus penser la coopération uniquement comme un principe de gouvernance et de gestion entre associés au sein d'une entreprise mais comme des **dynamiques collectives de territoire en transition dans les territoires**<sup>2</sup>. D'ailleurs, cette difficulté à conceptualiser l'ESS au-delà de l'échelle micro contribue à son invisibilité persistante chez nombre d'économistes.

Pour Bernard Pecqueur, **distinguer conceptuellement la coopération territoriale de la concurrence** implique de reconnaître et d'articuler l'existence de plusieurs formes de coordination entre acteurs économiques locaux, par le marché, par les politiques publiques et par les communs. En revanche, il n'est pas convaincu par l'idée que la coopération puisse engendrer un mode de régulation qui, selon lui, implique une capacité à générer des **régularités macro-économiques à des échelles supérieures**.

D'autres intervenants travaillent sur les conditions d'une régulation économique par la coopération territoriale. À partir d'une étude de cas longitudinale de Pôle Sud Aquitaine, Xabier Itcaina analyse la **coopération comme un travail politique** des fondateurs de ce PTCE emblématique dans la formulation des **problèmes publics sur le développement et la transition territoriale**. Dans cette perspective, le PTCE peut devenir un instrument de politique publique locale. Étudier la construction historique des **dispositions à coopérer sur les territoires** permet aussi de comprendre comment un PTCE constitue une composante de régimes territoriaux de l'ESS.

Hervé Defalvard repère, à travers les exemples de PTCE mais aussi de TZCLD dans lequel la chaire ESS-UGE qu'il dirige est impliquée, une capacité de **régulation territoriale autonome**, c'est-à-dire de production de règles spécifiques par les acteurs locaux par rapport à des normes descendantes issues de dispositifs nationaux. Cette autonomie est une des conditions pour penser les PTCE comme des **communs expérimentaux** sur le territoire.

Christian Du Tertre présente l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) comme un **nouveau régime de développement durable**, articulant trois espaces de régulation : la transition de l'entreprise vers l'écosystème coopératif territorialisé à l'échelle micro-économique, la transition comme régulation des grandes fonctionnalités territoriales (eau, alimentation, énergie, gestion des déchets, etc.) à l'échelle méso-économique, et la transition par l'encastrement d'échelles à l'échelle macro-économique.

Pour plusieurs intervenants, les déplacements des problématiques des entreprises aux territoires, de l'échelle micro à l'échelle méso, de la coopération territoriale comme mode de coordination à une régulation méso-économique, dépassent les enjeux conceptuels circonscrits à l'ESS. Ils invitent à pleinement inclure ces acteurs et entreprises dans le cadre d'une économie territoriale de la transition écologique.

---

<sup>2</sup> *Dynamiques collectives de transitions dans les territoires*, Labo ESS, <https://www.lelabo-ess.org/dynamiques-collectives-de-transitions-dans-les-territoires>

## **Comparer les PTCE à Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) et aux tiers-lieux : expérimentation, territoires et citoyens.**

Le séminaire a permis d'engager un travail comparatif entre les PTCE avec d'autres formes de coopérations territoriales que sont TZCLD, les tiers-lieux ou les fablabs. Trois dimensions se sont dégagées : l'expérimentation politique, les rapports aux territoires et la participation des citoyens.

La première relève de l'analyse des politiques publiques et conduit à **comparer des dispositifs nationaux d'expérimentations qui incitent à la coopération territoriale**. De ce point de vue, le caractère plus ou moins incitatif ou contraignant, plus ou moins ascendant ou descendant du cadre expérimental de ces politiques publiques, semble une piste à explorer. Ainsi, Anne Fretel souligne le « retour du national qui impose davantage ses règles » au local dans la deuxième étape expérimentale du projet TZCLD. Les parties prenantes de la coopération territoriale, la finalité « rabattue à la question de l'emploi et non à celle du développement économique territoriale, l'importance des indicateurs chiffrés dans les évaluations, la nature des activités mis en œuvre par l'EBE, etc., semblent faire l'objet d'un cadrage plus strict du pilotage national que dans le dispositif de soutien aux PTCE. Reste à comparer dans le temps le processus itératif entre les échelles de gouvernance de ces politiques expérimentales mais aussi les conditions de leur reconduction, généralisation et pérennisation.

La deuxième dimension comparative est celle des dynamiques territoriales induites par ces dispositifs. De ce point de vue, les PTCE les plus matures comme Pôle Sud Aquitaine sont davantage sujets à des **processus « d'élargissement territorial »** par un jeu d'alliances à partir d'un « territoire socle ». Si le territoire joue comme « espace ressources » dans tous les dispositifs, la territorialité des PTCE n'est pas géographiquement restreint à un « **micro-territoire** » comme dans TZCLD et contraint par l'exhaustivité territoriale dans la sélection de ses parties-prenantes comme de ses bénéficiaires. Par ailleurs, contrairement aux **tiers-lieux**, **l'accès au foncier** est moins structurant pour l'incarnation spatiale du projet de territoire. **L'existence d'un lieu mutualisé n'est pas un prérequis à la coopération** entre membres d'un PTCE. Ainsi, le maillage territorial du PTCE NOLA est structuré par plusieurs pôles d'activités autour de trois tiers-lieux.

La troisième dimension comparative tient à la **participation des bénéficiaires et des habitants aux dynamique de coopération territoriale**. L'accès non sélectif et volontaire des personnes sans emploi est un principe fondamental de TZCLD. L'ouverture et la participation des habitants est recherchée dans nombre de tiers-lieux. Bernard Pecqueur insiste sur l'importance du micro-lieu physique non seulement dans la résolution des problèmes locaux mais comme vecteur de sociabilité dans les tiers-lieux et les Fablabs. A l'inverse, alors que les PTCE sont présentés comme une coopération entre parties prenantes organisées (entreprises, associations, collectivités locales, organismes de recherche, etc.), **la participation des citoyens au sein des PTCE n'est pas systématique**. Laurent Gardin demande quelle est la place des bénéficiaires des activités développées par les PTCE, par exemple celle des personnes en parcours d'insertion lorsque les SIAE sont des parties prenantes structurantes des coopérations territoriales ? Cet enjeu de participation a été évoqué par plusieurs intervenants. Comme le rappelle Stéphane Pinard, la mission de coopération de proximité de la Scic Friche de la Belle de Mai passe par davantage d'interaction entre ses habitants de ce quartier populaire et les structures résidentes de ce lieu artistique et culturel. Elle invite à penser ce lieu de travail et de création artistiques internationalement reconnu comme un espace de vie local.

## **Les PTCE : écosystèmes territoriaux et/ou méta-organisations multi-parties prenantes**

Dès lors que les PTCE sont pensés comme une structure territoriale intermédiaire entre les niveaux organisationnel et institutionnel, reste à caractériser la forme et les acteurs de cette intermédiation.

Christian Du Tertre mobilise aussi la notion **d'écosystème territorial coopératif** comme l'expression d'une figure historique émergente, conçue pour assurer la transition économique, écologique, et sociétale. L'importation dans les sciences humaines d'une notion issue de la biologie et de l'écologie semble d'autant plus pertinente qu'il s'agit de penser **l'intégration des grandes fonctionnalités de la vie dans les régulations territoriales**.

Le travail de recherche de Noémie Mouret au sein du PTCE NOLA a consisté en outre en la formalisation d'un écosystème territorial dans lequel la Coop IDEAL fait coopérer des entreprises et réseaux de l'ESS, des associations, des collectivités locales, institutions et citoyens autour de projets de réemploi, d'économie circulaire, d'agroécologie et d'alimentation durable. La cartographie des relations entre une soixantaine de parties prenantes a révélé **trois cercles concentriques** autour d'un noyau dur selon la densité et les régularités des liens, le degré de participation à la gouvernance et la formalisation des partenariats.

Ce résultat n'est pas sans faire écho aux **cercles imbriqués** mis en avant dans la communication de Jennifer Sanioossan, Laurent Fraisse, Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti. L'appartenance à un PTCE combine et cumule de manière variable adhésion formelle à une structure juridique, participation coopérative et effective au développement de projets territoriaux et réside d'un lieu mutualisé. De ce point de vue, il est intéressant de comparer cette représentation d'un PTCE comme écosystème territorial coopératif à celle de « **méta-organisation multi-parties prenantes** » présenté par Jennifer Sanioossan. Une méta-organisation se définit comme une organisation d'organisations dont les membres n'ont pas de lien hiérarchique entre eux et restent autonomes dans leur gouvernance comme leur gestion. Les méta-organisations permettent d'analyser des structures intermédiaires telles que des fédérations, des organisations professionnelles ou des PTCE. L'intérêt de ce cadre théorique est notamment d'étudier les critères et le processus d'adhésion à un PTCE et donc les **conditions auxquelles diverses parties prenantes en deviennent membres**. En articulant adhésion et participation, elle invite à questionner le degré de formalisation et la nature des relations entre membres au-delà des interdépendances fonctionnelles au sein d'un réseau territorialisé d'acteurs.

## **Le rôle clé du facteur humain : figures emblématiques, animateur territorial, tiers-scientifique de confiance.**

Plusieurs intervenants ont rappelé combien les coopérations territoriales dépendent tout autant de **relations interpersonnelles que d'une coordination entre organisations**. Hugues Sibille rappelle l'importance du « **facteur humain** » dans la réussite des PTCE Sud Aquitaine, prenant exemple sur le leadership historique de Stéphane Montuzet au sein du CBE du Seignanx, mais aussi sa capacité à agir à différentes échelles en tant que président de la CRESS Nouvelle Aquitaine. Il insiste sur l'enjeu de penser le travail sur les ressources humaines de la coopération territoriale. Il rejoint Christian Du Tertre dans l'importance de **rendre compte du**

**travail réel** (son sens et sa reconnaissance, que cette activité soit source de revenu ou non) engagé dans les coopérations territoriales.

Noémie Mouret a pointé à travers sa **matrice de gouvernance croisée** du PTCE NOLA, l'enjeu d'anticiper le départ de sa figure historique, Jean-Pierre Lecaillon. La transmission du capital relationnel et de coopération d'un historique et coopératif est d'autant plus important dans les PTCE où la gouvernance et l'animation s'organise autour entreprise focale

La qualité et la dynamique des relations inter-organisationnelles au sein des PTCE supposent des **médiateurs dont il s'agit de mieux comprendre les profils et leurs rôles**. Outre le travail de conviction et de mise en collaboration des parties prenantes, de mobilisation et de synergies des compétences et ressources au sein d'un réseau territorialisé de projets, ces leaders coopératifs, animateurs de réseau ou chercheurs-acteurs, sont souvent ceux qui maîtrisent le **récit interne et externe** sur le PTCE et qui ont une **capacité à agir à différentes échelles**.

Un des apports du séminaire est d'avoir mieux mis en lumière le **rôle que peuvent jouer les chercheurs dans cette intermédiation**. Une modalité est de faire prendre conscience à l'ensemble des parties prenantes de la richesse de leurs collaborations par le travail d'un **doctorant en CIFRE**<sup>3</sup>. Pour Hervé Defalvard, la légitimité et la confiance acquises par le chercheur reposent sur une posture qui va au-delà d'une simple recherche-action où la participation des acteurs contribue à la coproduction de connaissances. Il s'agit d'engager une démarche de **R&D sociale** où le chercheur est un acteur engagé et travaille pour le développement du PTCE.

Dans les deux cas, **la contractualisation et le financement** d'un dispositif où les chercheurs s'impliquent durablement et concrètement dans les activités du PTCE sont capitaux. Ainsi, Noémie Mouret a adapté son temps de doctorat entre un travail support de la communication du PTCE NOLA et les exigences d'une recherche académique. Dans le cas du Paris – Vallée de la Marne, la chaire ESS-UGE a formalisé un **dispositif de recherche-formation** qui a permis l'accompagnement par des groupes d'étudiants du master 2 de la filière brassicole locale. Un contrat de collaboration « Malterrie en commun » entre le PTCE, la chaire et la SCIC Ceinture verte Île-de-France le rend éligible au **crédit impôt recherche**. C'est à ces conditions que le chercheur peut devenir un « tiers de confiance » et jouer, selon les circonstances, un rôle de « **chercheur diplomate** », facilitateur d'alliances territoriales.

### **Co-construire, caractériser et européeniser**

La présentation de la dynamique d'animation et de soutien national aux PTCE par Pierre-Luc Mellerin pose la question des **modalités d'institutionnalisation d'une politique incitative, expérimentale et provisoire**. Le soutien de l'État aux PTCE a en effet été marqué par la discontinuité, comme en atteste l'interruption du soutien de l'État aux PTCE entre 2017 et 2020.

Plusieurs sources de légitimation et de pérennisation de ces politiques évoquées sont autant de terrains de recherche à investir. À commencer par le **caractère plus ou moins coconstruit de l'animation et des instruments** mis en œuvre. Loin d'avoir été initiée et gérée de manière descendante par l'administration, cette politique de soutien intègre un copilotage des groupes

---

<sup>3</sup> Conventions industrielles de formation par la recherche

de travail entre le PESSII<sup>4</sup> et Coorace<sup>5</sup>, une gouvernance partagée de l'animation tant au niveau national que régional entre représentants de l'État et têtes de réseaux, leur participation à l'instruction de l'AMI, une offre d'accompagnement des PTCE fondée sur le transfert de savoir-faire entre pairs, etc. La constitution et le renforcement de ce que les politistes appellent une « **communauté de politique publique** » passent également par la mise en réseau des PTCE matures comme émergents autour d'une charte, mais aussi par la construction d'un langage commun.

Un second enjeu plus classique est la **production de connaissances à la fois quantitative et qualitative comme condition de la pérennisation**. D'où le travail actuel d'observation et de caractérisation des PTCE engagés pour être en mesure de quantifier un nombre de PTCE et qualifier leurs besoins pour mieux y répondre. N'étant ni un statut légal d'entreprise, ni un label, la comptabilisation est complexe et suppose de consolider fichier en recoupant plusieurs sources (charte des PTCE, lauréats de l'AMI, expertise territoriale, enquête par questionnaire, etc.). Une mise en visibilité par un **travail de cartographique** est une autre étape en cours pour renforcer le sentiment d'appartenance des PTCE tout en indiquant leur couverture géographique.

La légitimation de la politique de soutien aux PTCE passe également par leur reconnaissance et leur mise à l'agenda du phénomène de clusterisation initié par l'économie sociale en Europe. Denis Stokkink a présenté les principaux résultats du rapport du GECES, publié en 2021, sur les **Clusters d'innovation sociale et écologique (CSEI)** dans l'Union européenne. Les PTCE français sont souvent cités comme l'un des exemples emblématiques. À partir d'une trentaine d'études de cas dans 13 États membres, plusieurs caractéristiques de ces clusters d'un nouveau type ont été identifiées. Plusieurs résultats ne sont pas sans écho aux études sur les PTCE. Ainsi, un nombre significatif de CSEI couvrent divers secteurs d'activité, avec une priorité sur la création d'emplois et le développement économique local. Ils génèrent davantage d'innovations sociales et écologiques que technologiques, en réponse à des enjeux locaux et/ou régionaux. La majorité des clusters présente un modèle financier caractérisé par plusieurs sources de revenus, souvent dépendant de financements temporaires. Enfin, la présence d'entreprises conventionnelles est réduite.

## Conclusion

Outre la diffusion de cette synthèse et des diaporamas des communications, plusieurs suites à ce séminaire et des enjeux de connaissance partagés ont été évoqués. D'abord, la poursuite d'un **travail de vulgarisation et de diffusion des publications** sur les PTCE sous une forme plus appropriable par les acteurs. Ensuite, un travail de veille sur les recherches en cours. Ainsi, un **atelier dédié aux PTCE** sera de nouveau organisé lors des prochaines rencontres du RIUESS à Metz fin mai 2024 avec notamment des doctorantes ainsi qu'un track lors du colloque de l'AFEP à Montpellier en juillet 2024. A moyen terme, un **appel à communication dans une revue académique** sur les coopérations territoriales pourrait être lancé. Enfin, **l'évaluation de la politique de soutien sur le PTCE** qui implique depuis janvier 2024 plusieurs chercheurs du groupe est l'occasion de mieux qualifier le type de politique, d'instruments et de résultats. **La comparaison des dispositifs nationaux d'expérimentation** favorisant les coopérations territoriales pourrait être la thématique du prochain séminaire du collectif chercheurs PTCE.

---

<sup>4</sup> Pôle « financement de l'Economie Sociale et Solidaire et Investissement à Impact » (PESSII).

<sup>5</sup> **Coorace**, réseau national de l'économie sociale et solidaire, rassemble **600 entreprises d'utilité sociale territoriale** réparties sur l'ensemble du territoire.



## Programme

### « Penser les coopérations territoriales à partir des PTCE »

Séminaire chercheurs-acteurs PTCE – 21 novembre 2023 - MSH Paris Nord  
Organisé par Laurent Fraise\*, Francesca Petrella\*\* et Nadine Richez-Battesti\*\*  
\* LISE-Cnam/CNRS \*\*Aix-Marseille Université, LEST-CNRS

#### 9h15 – Accueil

9h45- Introduction – Laurent Fraise, Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti

10h00-11h30 – Penser les coopérations territoriales dans les PTCE

Animation : Nadine Richez-Battesti, LEST, Aix-Marseille Université

#### Communications et intervenants

- *Ancrages et polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire : combiner approches régulationniste et politiste* - **Xabier Itçaina, CNRS, Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux.**
- *Apports et limites des méta-organisations pour penser les PTCE* – **Jennifer Saniossian, Coactis - Université Jean Monnet Saint-Etienne, Laurent Fraise, LISE – Cnam, Nadine Richez-Battesti et Francesca Petrella.**
- *Communs et R&D territoriale dans les PTCE : le cas du PTCE Paris Vallée de la Marne* - **Hervé Defalvard, Chaire ESS, Université Gustave-Eiffel, Marne-la-Vallée.**

Rapport d'étonnement - **Stéphane Pinard, SCIC Friche belle de Mai.**

11h45-13h15 – Saisir la diversité des dynamiques de coopérations territoriales : tiers lieux, living labs, clusters, TZCLD...

Animation : Francesca Petrella, LEST, Aix-Marseille Université.

#### Communications et intervenants

- *Coopération territoriale, living labs, tiers lieux et PTCE* - **Bernard Pecqueur, PACTE, Université Grenoble Alpes.**
- *La coopération dans les dynamiques territoriales de TZCLD* – **Anne Fretel, LED, Université Paris 8, associée à l'IRES.**
- *Les apports de l'économie de la fonctionnalité et coopération* – **Christian Du Tertre, Université Paris Diderot et ATEMIS.**

Rapport d'étonnement - **Hugues Sibille, Président du Labo de l'ESS et administrateur du Fonds TZCLD**

14h30 – 16h00 – Quels échanges acteurs-chercheurs pour quelles institutionnalisations des PTCE ?

Animation : Laurent Fraise.

#### Intervenants

- *Les clusters d'innovation sociale dans l'Union Européenne* - **Denis Stokkink, Think & do tank européen Pour la Solidarité**
- *Quel rôle d'une recherche dans le PTCE NOLA ?* - **Noémie Mouret, doctorante, Nantes Université.**
- *Quelles collaborations acteurs, chercheurs, décideurs publics dans la politique de soutien des PTCE?* - **Pierre- Luc Mellerin, animateur national du dispositif de soutien au PTCE, COORACE.**

Rapport d'étonnement - **Laurent Gardin, ChairESS et Université Polytechnique Hauts-de-France.**



## PARTICIPANTS

### 29 participants : 16 chercheurs et 13 acteurs

Prénom	Nom	Fonction	Organisation
Victoria	Bazurto	Responsable Recherche et suivi des évaluations	Association nationale Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
Stéphanie	Benamozig	Adjointe au chef	Pôle de l'économie sociale et solidaire et de l'investissement à impact – PESSII
François	Bernard		Mouvement pour l'Economie Solidaire
Mélaïne	Cervera	Maître de conférences en sociologie	Laboratoire Lorrain de Sciences Sociales de l'Université de Lorraine
Maiwen	Chameroy	Doctorante	Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne
Nicolas	Chochoy	Directeur	Institut Godin
Hervé	Defalvard	Maître de conférences HDR en économie	Responsable de la Chaire ESS - Université Gustave Eiffel
Christian	Du Tertre	Professeur d'économie	Directeur scientifique du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS
Joël André	Ferron		
Laurent	Fraisse	Sociologue	LISE (Cnam-CNRS)
Anne	Fretel	Maîtresse de conférences en économie	Laboratoire d'Économie Dionysien (LED) - Université Paris 8 Vincennes
Renaud	Frossard		
Laurent	Gardin	Maître de conférences en sociologie	ChairESS Haut-de-France - Université Polytechnique Hauts-de-France
Daniel	Gauthier	Chargé d'ingénierie de projet	Institut Godin
Xabier	Itciana	Directeur de recherche en science politique	Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (CNRS).
Mathilde	Jamier Videcoq	Cheffe de projet Logistique	PTCE Mady & Co - Pôle territorial de coopération économique au service des circuits alimentaires de proximité
Aurore	Laloux	Chargée de mission PTCE	Pôle « financement de l'Économie Sociale et Solidaire et Investissement à Impact » (PESSII)
Amélie	Lefebvre-Chombart	Directrice, chercheuse	Association PHARE - ChairESS Hauts-de-France
Elise	Marcandella	Maître de conférences HDR en sciences de gestion	CEREFIGE-Université de Lorraine.
Pierre-Luc	Mellerin	Animateur national du dispositif de soutien aux PTCE	COORACE
Bernard	Pecqueur	Professeur émérite d'économie	Laboratoire PACTE - Université de Grenoble Alpes
Francesca	Petrella	Professeure d'économie	LEST- CNRS-Aix-Marseille Université
Samuel	Pinard	Responsable du développement territorial	SCIC Friche Belle de Mai
Nadine	Richez-Battesti	Maîtresse de conférences en économie	LEST- CNRS-Aix-Marseille Université
Jennifer	Sanioussan	Maîtresse de conférences sciences de gestion	Laboratoire Coactis - IAE St-Etienne
Hugues	Sibille	Président	Labo de l'ESS
Denis	Stokking	Président	Think & do tank européen - Pour la Solidarité
Noémie	Mouret	Doctorante en économie	PTCE POLA - Laboratoire ESO, Rennes
Marie	Verdier	Déléguée générale	Labo de l'ESS

# Colloque du RIUESS, Le Développement territorial à la lumière de l'ESS, Avignon, 24-26 mai 2023

## Ateliers PTCE

Animation : Laurent Fraise, Nadine Richez-Battesti

### Session 1

- 1+1=3 ? Coopérer ici et maintenant : (res)ources des engagements locaux. Le cas d'un PTCE sur l'insertion par l'activité économique. A. Lefebvre-Chombart, G. Dechy, L. Gardin, P. Robert
- Interroger les formes de coopérations à l'œuvre dans un PTCE par l'analyse des jeux d'acteurs, le cas du PTCE NOLA. N. Mouret
- Le rôle de l'acteur public dans des expérimentations coopératives de l'économie sociale et solidaire. Le cas d'une SCIC, d'un PTCE et d'une émergence TZCLD. A. Lefebvre-Chombart, G. Dechy, B. Decq, L. Gardin, Ch. Lemoine, P. Robert

### Session 2

- La R&D territoriale : une voie de recherche alternative pour l'ESS. Le cas de l'émergence du PTCE Paris-Vallée de la Marne et ses environs. H. Defalvard
- Le territoire capacitant comme futur désirable : préfiguration d'une recherche-action durable avec le PTCE Le Levier. B. Balzani, M. Cervera, E. Mercandella
- La Fabrique de la Transition en région stéphanoise : une contre « cité par projets » en action. E. Gueller